

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023									
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 : 1		1 dont DGS : 1 H ou x F DGAS : x F x H DGST : x H ou x F Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F							
(B) N° de département : 30		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023				
(C) Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
	EPCI	DGS	0		DGS				
		DGAS			DGAS				
		DGST			DGST				
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet				
		Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2023	0	0		
Ne remplir que les cases colorées					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)				
					Emplois fonctionnels concernés			HOMME	FEMME
					DGS			1	
					DGAS				
					DGST				
					Expert de haut niveau- Directeur de projet				
					Total par sexe années antérieures			1	0
					(H = F + G) Total primo par sexe			1	0
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023				
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)				
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0					
	Nombre d'unités manquantes			Néant	Néant				
	Contribution due								
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0					
	Nombre d'unités manquantes			Néant	Néant				
	Contribution due								

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.